

COMMUNIQUE DE PRESSE

2 novembre 2022

« Je les vois, je ralentis, je change de voie »

**Déjà 49 heurts de véhicules d'intervention
sur le réseau VINCI Autoroutes en 2022.
#QuandAllezVousPercuter ?**

Un clip de sensibilisation choc au service d'une conduite plus responsable



Malgré les multiples campagnes de sensibilisation rappelant l'importance du respect du corridor de sécurité à l'approche des véhicules en intervention sur autoroute (patrouilleurs, dépanneurs, SAMU, gendarmes), quatre agents et un gendarme ont trouvé la mort en intervention depuis le début de l'année sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier français. Au total, à fin octobre, sur l'ensemble des autoroutes, les accidents impliquant des personnels intervenant sur autoroutes sont en hausse de 45% par rapport à l'an dernier à la même période (145 à fin octobre 2022 vs. 102 à fin octobre 2021¹).

Face à ce constat alarmant, dans le prolongement de la campagne de sensibilisation « Quand allez-vous percuter ? », lancée cet été, VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI Autoroutes diffusent ce mercredi 2 novembre un clip de sensibilisation choc² visant à réveiller les consciences et rappeler une règle simple, dite du « corridor de sécurité », à mettre en œuvre par tous les conducteurs : « *Je les vois, je ralentis, je change de voie* ».

¹ Données ASFA

² [Lien vers le film](#)

Un clip choc pour marquer les esprits et réveiller les consciences

Patrouilleurs, agents autoroutiers, dépanneurs, gendarmes... tous interviennent régulièrement sur le réseau autoroutier auprès de conducteurs en difficulté, pour leur porter assistance. Au-delà de la protection directe des voyageurs, ces « anges gardiens de l'autoroute » **œuvrent au quotidien, 24h/24 et 7j/7, pour prévenir les accidents** : surveillance et entretien du domaine autoroutier, ramassage des objets sur les voies, protection en cas de congestion..., ils sont un maillon essentiel de la sécurité de tous et contribuent activement à faire de l'autoroute un réseau 5 fois plus sûr que toute autre infrastructure routière.

Or, leur sécurité est toujours trop souvent mise en péril ! Alors que quatre nouveaux heurts ont eu lieu en seulement 48 heures, les 18 et 19 octobre dernier, portant à **49 le nombre de véhicules d'intervention heurtés en 2022 sur le réseau VINCI Autoroutes**, c'est cette année encore **un fourgon par semaine en moyenne qui est ainsi percuté** au cours d'une intervention, le plus souvent sur une section offrant de bonnes conditions de visibilité, et alors même que les dispositifs de signalisation sont activés (gyrophares, flèches lumineuses sur le toit...).

Formés et entraînés, les personnels intervenant sur autoroutes interviennent dans le cadre de procédures strictes, éprouvées, et maintes fois répétées. **Le seul paramètre qu'ils ne maîtrisent pas est le comportement des autres conducteurs. Or, dans plus de trois accidents sur cinq touchant le personnel en intervention, l'inattention et la somnolence des conducteurs est en cause³**, ce qui rend de fait impossible le respect du corridor de sécurité, établi pour assurer aux agents une zone d'intervention sécurisée.

Depuis le début de l'année 2022, quatre agents et un gendarme ont ainsi trouvé la mort sur le réseau routier et autoroutier français dans le cadre d'une intervention.

Face à cette réalité intolérable, VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI Autoroutes ont souhaité diffuser, à l'occasion des vacances de la Toussaint et alors qu'un 49^{ème} véhicule d'intervention a été percuté le 19 octobre dernier, un clip de sensibilisation choc pensé pour **interpeller une majorité d'automobilistes avec un message clair : « Je les vois, je ralentis, je change de voie. »**

Ce spot de sensibilisation, dont l'objectif est de réveiller les consciences et d'appeler l'ensemble des conducteurs à garder les yeux grand ouverts sur la route, sera diffusé sur les réseaux sociaux, à travers les comptes de VINCI Autoroutes et de la Fondation VINCI Autoroutes, dès le mercredi 2 novembre : [Lien vers le film](#)



Somnolence, inattention, distraction, non-respect des distances et du corridor de sécurité : des comportements dangereux qui malheureusement perdurent

Depuis le 1^{er} janvier 2022, **147 accidents impliquant des personnels intervenant sur autoroutes ont été recensés sur l'ensemble du réseau autoroutier concédé**, soit une hausse de 45% par rapport à l'an dernier à la même période. Dans 3 cas sur 5, ces accidents ont pour origine la somnolence ou l'inattention du conducteur impliqué, deux facteurs malheureusement encore trop souvent admis par les conducteurs français, comme le souligne le Baromètre de la conduite responsable réalisé depuis plus de 10 ans par la Fondation VINCI Autoroutes.

³ Bilan sécurité du personnel en intervention sur autoroutes concédées 2020 - ASFA

Les chiffres de la dernière édition de ce baromètre, publiée en mai dernier⁴, sont sans appel sur ce point et montrent clairement un manque de vigilance au volant, qu'il soit conscient ou inconscient :

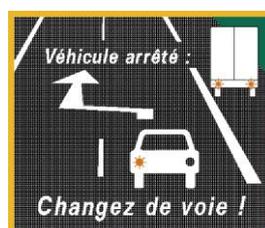
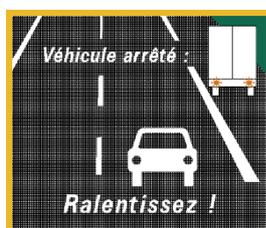
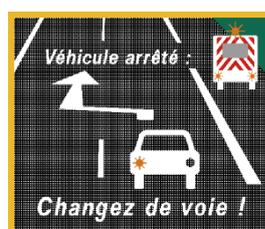
- **84% des conducteurs français admettent qu'il leur arrive de quitter la route du regard plus de 2 secondes**, ce qui, à 130 km/h, équivaut à une distance parcourue « à l'aveugle » de 72 mètres au minimum ;
- **74% reconnaissent utiliser leur smartphone au volant**, tous usages confondus ;
- **71% des conducteurs français ne respectent pas les distances de sécurité** - condition pourtant indispensable pour préserver une bonne visibilité et se laisser le temps de réagir en cas d'événement sur la route ;
- **57% oublie de ralentir à l'approche d'une zone de travaux** ;
- **28%, soit plus d'1 conducteur sur 4, reconnaissent avoir déjà empiété sur la bande d'arrêt d'urgence** ou sur le bas-côté de la route à cause d'un moment d'inattention ou d'assoupissement.

A ces comportements dangereux s'ajoute **le non-respect de la règle du corridor de sécurité**, malgré son inscription au Code de la route depuis septembre 2018. Sur ce point, si l'on constate une très légère amélioration de la connaissance de la règle – ils sont désormais 80% des conducteurs français à la connaître - **67% d'entre eux disent toutefois ne pas l'appliquer systématiquement**. Ces chiffres traduisent l'insuffisante perception, par ces derniers, du danger qu'ils représentent pour les personnels intervenant sur les voies.

De nouveaux panneaux pédagogiques déployés le long du réseau VINCI Autoroutes

Afin de renforcer la lutte contre les heurts de fourgon, le ministère des Transports a publié, le 5 avril 2022, un arrêté relatif à « l'expérimentation d'une signalisation routière d'information relative à la règle du corridor de sécurité à appliquer en cas de présence d'un véhicule immobilisé ou circulant à faible allure sur la bande d'arrêt d'urgence en faisant l'usage de ses feux de détresse ou de ses feux spéciaux ».

Cette expérimentation porte sur le déploiement, le long des axes autoroutiers, d'un ensemble de 3 panneaux indissociables, espacés de 300 mètres, décrivant successivement les trois étapes nécessaires au bon respect de la règle du corridor de sécurité.



VINCI Autoroutes a d'ores et déjà déployé ce triptyque pédagogique en 7 points de son réseau, sur des axes particulièrement fréquentés :

- A7, à hauteur de Sénas, en direction de Lyon, et de Vienne, en direction de Marseille ;
- A8, après la bifurcation A8/A52, en direction de Nice ;

⁴ L'ensemble des résultats du Baromètre français de la conduite responsable est disponible sur [le site de la Fondation](#)

- A10, après la barrière de Virsac, en direction de Paris ;
- A11, après l'échangeur d'Ablis en direction de Chartres ;
- A62, après la barrière de St Selve, en direction de Toulouse ;
- A63, après l'échangeur de Ondres, en direction de Bayonne.

A l'image du dispositif mis en place il y a quelques années sur les autoroutes pour promouvoir le respect des distances de sécurité, ces trois panneaux ont pour objectif de rappeler la règle du corridor de sécurité, dont le non-respect est aujourd'hui passible d'une amende de 135€ et d'un retrait de points.

Contact Presse :

Nathan Ortega, nathan.ortega@vae-solis.com, 06 29 44 27 34

Samuel BEAUCHEF, samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com, 06 12 47 58 91

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements.

D'abord investie dans le domaine de la lutte contre l'insécurité routière, elle a pour mission de promouvoir la conduite responsable sur la route et a élargi en 2018 son champ d'action aux domaines de l'environnement et de l'éducation pour « bien (se) conduire ».

Parmi ses actions :

- *financer des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risques, sur le thème de la préservation de l'environnement et autour de l'éducation et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements ;*
- *mener des campagnes d'information et de sensibilisation ;*
- *soutenir des initiatives associatives et citoyennes en faveur d'une conduite responsable.*

<http://fondation.vinci-autoroutes.com> et compte Twitter : @FondationVA , Facebook et LinkedIn

<http://roulons-autrement.com> et compte Twitter : @RoulonsA

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services - 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)